

Communiqué de soutien aux grévistes menacé.e.s de sanction

Collège Lavoisier, Pantin

Depuis le 5 décembre 2019, au côté d'autres secteurs, nous sommes mobilisé.e.s par la grève, en manifestant, en participant en en organisant des actions visant à rendre la contestation visible contre le projet de réforme des retraites.

8 semaines après le début du mouvement, 70% de la population française le soutient encore et 61% demande au côté des grévistes le retrait de cette réforme.

Alors même que le conseil d'Etat a rendu un avis très sévère sur le projet de loi, le gouvernement refuse d'accéder à nos revendications pourtant soutenues par une grande majorité des Françaises et Français.

Au contraire, il utilise la répression pour tenter d'intimider les grévistes.

Enseignant.e.s, agent.e.s RATP, lycéennes et lycéens, grévistes sont ainsi placé.e.s en garde à vue, frappé.e.s violemment en manifestation, convoqué.e.s au commissariat, menacé.e.s de dépôts de plainte, et aujourd'hui, de nombreux participant.e.s au mouvement sont menacé.e.s de sanction par leur hiérarchie.

A Pantin, au dépôt de Flandre, Ahmed Berrahal, représentant CGT, est, comme d'autres syndicalistes dans plusieurs dépôts de bus, convoqué pour un entretien disciplinaire ce lundi 3 février et menacé de révocation. Il est notamment accusé d'avoir à 5 reprises participé au blocage du dépôt de bus de Flandre.

Présent.e.s chaque matin devant le dépôt de Flandre, nous pouvons attester qu'aucun des grévistes de la RATP n'a jamais participé aux blocages, ni à leur organisation. Ces actions ont été décidées en assemblée générale de ville et menées par les soutiens extérieurs à la RATP.

Nous appelons chacune et chacun à se mobiliser aux côtés des personnels menacés de sanction en raison de leur implication dans ce mouvement et serons présent.e.s devant le dépôt de Flandre ce lundi 3 février en soutien à Ahmed.

Les personnels mobilisés du collège Lavoisier à Pantin

Avec le soutien de leurs sections syndicales SNES-FSU et CGT Education